

Luxembourg, le 7 janvier 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie :

« Dans son accord de coalition de 2018, le Gouvernement s'est proposé de continuer la politique de diversification des différentes branches de l'économie nationale selon une stratégie de « multi-spécialisation » qui se concentre sur des secteurs prioritaires pour réduire ainsi sa dépendance du secteur financier. Dans ce contexte, la politique sélective et cohérente de prospection économique axée sur les secteurs prioritaires serait poursuivie. De plus, dans une approche de développement durable, une attention particulière serait portée à l'adéquation de nouvelles activités qui ont un impact majeur sur l'environnement et la consommation de ressources naturelles.

Le Gouvernement avait également souligné qu'une stratégie de décentralisation économique serait mise en œuvre dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire avec comme finalité de créer davantage d'emplois décentralisés et de promouvoir la création de structures « Open Office » en vue de limiter les mouvements pendulaires entre Luxembourg-Ville et sa périphérie.

Finalement, le Gouvernement avait annoncé que la loi du 27 juillet 1993 ayant pour objet le développement et la diversification économiques ainsi que l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie serait revue pour en faciliter l'exécution et mobiliser les ressources financières et humaines indispensables.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Monsieur le Ministre peut-il dresser un bilan succinct de la politique de diversification économique/industrielle mise en œuvre depuis l'an 2011 et de ses résultats en termes d'emplois et de création de valeur ajoutée ? Quels sont les créneaux porteurs d'avenir ? Comment le poids des entreprises industrielles (traditionnelles et nouvelles) dans la création de valeur ajoutée brute a-t-il évolué depuis 2011 ? Quelles conclusions peut-on en tirer ?*
- *Dans quelle mesure la politique de prospection économique est-elle devenue plus sélective et plus cohérente au fil des dernières années ?*
- *La politique de diversification des structures de l'économie s'est-elle également inscrite dans une approche de décentralisation ? Dans l'affirmative, quels sont les exemples saillants en la matière ?*
- *Dans quels délais Monsieur le Ministre se propose-t-il de déposer un projet de loi à la Chambre des députés en vue de réviser la loi du 27 juillet 1993 ayant pour objet le développement et la diversification économiques ainsi que l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député